

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

MUTATION D'UN IMMEUBLE BATI OU NON BATI SANS MODIFICATION DE SON ETAT

DEMANDE		1 - DEMANDEUR	
	NOM, PRENOM ADRESSE		
2 - TERRAIN			
ADRESSE DU TERRAIN 3 Rue Pierre Mouzin 57050 Metz		La parcelle est-elle bâtie ? BATIE	
PARCELLE : 57463 EZ 164 Superficie : 970 m ²		NOM DU LOTISSEMENT OU DU LOTISSEUR	

REPOSE	
DELIVREE PAR LE MAIRE	La présente notice d'urbanisme constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative quelconque, ni un certificat d'urbanisme.
METZ METROPOLE POLE URBANISME - G.D.S.	

A - DROIT DE PREEMPTION		
Nature	Bénéficiaire	Commentaires
Droit de préemption urbain renforcé	commune	

Avant toute mutation du terrain ou des bâtiments, le propriétaire devra faire une déclaration d'intention d'aliéner auprès du bénéficiaire du droit de préemption. Elle comportera l'indication du prix et les conditions de la vente projetée ...

B - NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES		
Nature	Bénéficiaire	Commentaires
UIL34	PLU	MISE A JOUR n°4 du PLU approuvé par AM en date du 01/09/2017.

C - NATURE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE ET AUTRES SERVITUDES APPLICABLES AU TERRAIN		
Nature	Bénéficiaire	Commentaires
Aéronautique-zone ext. de dégagement	T7	
Dégagement aérien	T5	
Risque argile	Faible	
Télécom : obstacles	PT2	
Télécom : perturbations électromagnétiques	PT1	
Voies bruyantes	Catégorie 1 (300m)	

C' - REGLEMENTS / OPERATIONS		
Nature	Bénéficiaire	Commentaires

D - OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	
	Fait à Metz, le 28 décembre 2017